

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Minerve, convoquée par le maire, M. Jean Pierre Monette, pour être tenue au 6, rue Mailloux à La Minerve, le lundi 25 février 2019 à 18 h 30, où il sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2019

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance extraordinaire du 25 février 2019;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation;
4. Fin du lien d'emploi de l'employé 61-07;
5. Autorisation pour affichage d'un poste saisonnier pour le Service de l'urbanisme et de l'environnement;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

Le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présents Mmes les conseillères Ève Darmana et Hélène Cummings et MM. les conseillers Marc Perras, Mark D. Goldman et Michel Richard formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de M. le maire Jean Pierre Monette.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Suzanne Sauriol, ainsi que le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, monsieur Robert Charette, assistent à la séance.

Est absent au cours de la présente séance, M. le conseiller Jacques Bissonnette.

(1.)
2019.02.043

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2019

Le quorum étant constaté, il est 18 h 30.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par la conseillère Ève Darmana
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance extraordinaire du 25 février 2019 soit ouverte.

ADOPTÉE

(2.)
2019.02.044

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par le conseiller Michel Richard
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 25 février 2019 tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

(3.)
2019.02.045

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par le conseiller Michel Richard
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que l'avis de convocation ait été fait conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

(4)
2019.02.046

FIN DU LIEN D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ 61-07

CONSIDÉRANT les différents échanges entre l'employé 61-07 et la direction générale;

CONSIDÉRANT l'impasse entre les deux parties quant à la compréhension des besoins de l'employeur par l'employé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par le conseiller Michel Richard
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De mettre fin au lien d'emploi entre la Municipalité de La Minerve et l'employé 61-07 à compter des présentes.

ADOPTÉE

(5)
2019.02.047

AUTORISATION POUR AFFICHAGE D'UN POSTE SAISONNIER POUR LE SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT les besoins en main d'œuvre au Service de l'urbanisme et de l'environnement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par le conseiller Mark D. Goldman
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser la direction générale à procéder à l'affichage d'un poste saisonnier pour le Service de l'urbanisme et de l'environnement.

ADOPTÉE

(6) **PÉRIODE DE QUESTIONS**

(7)
2019.02.048

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉ par la conseillère Ève Darmana
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance soit levée à 18 h 55.

ADOPTÉE

Suzanne Sauriol
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Jean Pierre Monette
Maire

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées par le conseil municipal aux termes des résolutions adoptées dans ce procès-verbal.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière